

Cheseaux, le 30 octobre 2023

CONSEIL COMMUNAL

CHESEAUX

Préavis No 22/2023

Demande de crédit pour le réaménagement de la place de jeux de la Plantaz

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1 – Contexte

Aménagée en 2003, la place de jeux de la Plantaz a besoin d'un important renouvellement. En effet, certains engins sont usés ou endommagés et certaines zones de chute ne répondent plus aux normes de sécurité en vigueur, qui ont été modifiées en 2017.

A cet effet, nous avons d'abord analysé l'opportunité de ne procéder qu'à la réparation des éléments endommagés ou plus aux normes. Cependant, cette piste a rapidement été écartée, car le coût de l'opération était disproportionné par rapport au coût d'un réaménagement global.

Pour des raisons de sécurité, certains engins ont dû être démontés fin 2021.

Fin janvier 2022, un préavis a été transmis au Conseil communal pour le remplacement des installations. Le Conseil communal n'est pas entré en matière, préférant que la Municipalité propose un projet plus ambitieux.

Afin d'établir un projet qui réponde au mieux aux attentes de la population de Cheseaux, la Municipalité a chargé la Commission Enfance et Jeunesse d'établir un concept pour le réaménagement de la place de jeux de la Plantaz.

La Commission Enfance et Jeunesse, après études et enquête auprès de la population, a proposé 4 projets différents à la Municipalité.

2 – Aménagements

Le projet retenu par la Municipalité est un concept avec structure naturelle en bois massif et planches qui reprend les mouvements existants du terrain.

Il est prévu trois secteurs de jeux distincts avec des jeux adaptés en fonction de la tranche d'âges ciblée des enfants.

Un serpent traverse les différentes zones de la place de jeux offrant un parcours en passerelle qui suit les mouvements du terrain et permet différentes activités, tel qu'un mur de grimpe et un toboggan au niveau de la tête du serpent.

Une zone destinée aux petits enfants est composée d'éléments en rondin de bois avec des cordes pour entrainer l'équilibre et un jeu avec une pompe à eau.



Les enfants plus âgés disposeront d'un espace avec des jeux de grimpe en hauteur constitué de cordes et de filets qui permettent d'accéder à une tour d'observation et à un toboggan tubulaire.



Un secteur est composé de balançoires et de grands hamacs

Le projet est complété par un jeu à rotation adapté aux enfants en fauteuil roulant et par un turbo phone.



Pour finir, la tyrolienne existante est maintenue.

Le projet prévoit la plantation de nombreux arbres et arbustes afin d'offrir de l'ombre et un peu de fraîcheur naturelle.

Pour les grandes structures des jeux, il est prévu d'utiliser du robinier coupé et transformé dans un rayon de 200 km autour de Bâle. Les cordes et filets devraient être fabriqués par un fournisseur proche de Soleure et les toboggans en acier inoxydables sont réalisés dans le Sud de l'Allemagne.

Les revêtements seront composés de matériaux le plus naturel possible, revêtement en liège ou en copeaux de bois pour les surfaces amortissantes ou d'usure. Elles seront complétées par des zones de prairie haute, prairie fleurie basse et gazon fleuri sportif.

L'aspect paysager et végétal est un composant important dans ce projet afin d'offrir un espace agréable, convivial et de grande qualité aux habitants de Cheseaux. Des tables et des bancs de pique-nique agrémenteront le lieu.

3 – Procédure

Le concept choisi par la Municipalité a été repris par un mandataire architecte-paysagiste qui l'a affiné et finalisé afin de pouvoir le mettre à l'enquête.

Ce projet a fait l'objet d'une enquête publique du 13 septembre au 12 octobre 2023, une opposition à été déposée par l'Association Vaudoise pour la Construction Adaptée aux personnes Handicapées (AVACAH).

Des renseignements complémentaires sur le concept ont été communiqués à cette association, le projet a été complété, pour le bonheur de tous, par un jeu à rotation adapté aux enfants en fauteuil roulant, un nid d'oiseau (à la place d'une balançoire) et un turbo phone.

Ces nouveaux éléments correspondant à ses demandes, l'AVACAH a retiré son opposition.

4 – Coût des travaux

Les montants indiqués ont été calculés sur la base de soumissions rentrées pour les travaux de paysagiste, fournitures et installations des jeux :

Tavaux de paysagiste, fondations et revêtements	CHF	277'000.-
Fournitures et pose des jeux	CHF	250'000.-
Fournitures et pose des jeux pour personnes à mobilité réduite	CHF	37'000.-
Honoraires d'architecte paysagiste	CHF	127'000.-
Divers et imprévus (env. 10%)	<u>CHF</u>	<u>69'000.-</u>
Montant total des travaux TTC	CHF	760'000.- =====

5 - Planning intentionnel des travaux

Dans la mesure du possible et si les conditions météorologiques le permettent, il est prévu de débiter le chantier début 2024 afin que la place de jeux soit terminée pour l'été prochain.

6 - Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Cheseaux vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir lui accorder un crédit de **CHF 760'000.-** pour le réaménagement de la place de jeux de la Plantaz et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX

- vu le préavis municipal N° 22/2023 du 30 octobre 2023
- vu le rapport de la commission ad hoc
- Vu le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **CHF 760'000.-** pour le réaménagement de la place de jeux de la Plantaz
- d'amortir cet investissement sur une durée de 10 ans au maximum, dès 2024
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché

DECHARGE

les commissions de leur mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 30 octobre 2023

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La secrétaire a.i. :

E. FLEURY

F. PILET